



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réductions budgétaires - Suppression du CNDS

Question écrite n° 14664

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier alerte Mme la ministre des sports sur les importantes réductions budgétaires que subit le monde sportif. Les annonces récentes engendrent un profond désarroi parmi tous les dirigeants bénévoles du mouvement sportif : suppression annoncée de 1 600 postes de cadres techniques sportifs, diminution des emplois aidés, suppression du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et réduction du budget du ministère des sports. Alors que le sport est incontestablement un enjeu de santé publique et qu'il est porteur de valeurs éducatives et sociales, la réduction drastique des moyens alloués au secteur sportif ne peut que lui être préjudiciable alors que, de surcroît, la France accueillera les jeux Olympiques en 2024. Aussi, il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour maintenir le financement du monde associatif sportif et rassurer les milliers de bénévoles qui concourent à son épanouissement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14664

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 novembre 2018](#), page 10610

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)